



AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC des Jardins-de-Napierville, que **mercredi, le dixième jour du mois d'octobre 2018 à 20 heures** lors d'une séance ordinaire, le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville, située au 1767, Principale à Saint-Michel, adoptera s'il y a lieu, avec dispense de lecture:

Le règlement numéro ADM-156-1

Règlement établissant la rémunération, la rémunération additionnelle et le remboursement des dépenses pour les fonctions des membres du conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville et abrogeant le règlement numéro ADM-156.

Le règlement numéro ADM-156-1 sera disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités de la MRC, au bureau de la MRC ainsi que sur le site internet de la MRC www.mrcjardinsdenapierville.ca.

Donné à Saint-Michel, ce 17 septembre 2018.

Nicole Inkel
Directrice générale et
Secrétaire- trésorière
MRC des Jardins-de-Napierville